

# Distribution Raiffeisen Futura Immo Fonds 2018/2019

## Fonds de placement de droit suisse

Le dividende suivant a été fixé pour l'exercice écoulé du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 :

N° de valeur	Fonds	Monnaie	Distribution
22 518 230	<b>Raiffeisen Futura Immo Fonds</b>	<b>CHF</b>	<b>2.20</b>
	Montant brut par part	CHF	2.20
	moins l'impôt anticipé de 35%	CHF	0.00
	Montant net par part	CHF	2.20

**Date per ex:** 18 juin 2019

**Date de valeur:** 21 juin 2019

Les investisseurs en possession de parts du fonds de placement le 17 juin 2019 ont droit au versement du dividende. Les investisseurs qui acquièrent des parts (date per ex) à partir du 18 juin 2019 n'en bénéficieront pas, le cours des parts intègre le dividende versé.

En Suisse, les investisseurs privés sont exonérés de l'impôt sur le revenu pour cette distribution, étant donné que le fonds détient ses immeubles en propriété foncière directe.

Raiffeisen Suisse société coopérative

#### Mentions légales

**Ceci n'est pas une offre :** Le fonds stipulé dans le présent document est un fonds de droit suisse. La présente publication a un caractère purement informatif et ne constitue pas une offre d'achat ni une souscription de parts. Il ne s'agit pas non plus d'un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 CO. Par conséquent, elle ne constitue pas une offre au sens juridique du terme, ni une incitation à l'achat ou une recommandation individuelle et ne peut en aucun cas remplacer un conseil à la clientèle.

**Réserve de responsabilité :** Raiffeisen Suisse société coopérative fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Raiffeisen Suisse société coopérative ne fournit cependant aucune garantie quant à l'actualité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues dans cette publication. Raiffeisen Suisse société coopérative décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels qui seraient causés par la divulgation de la présente publication ou des informations qu'elle contient ou encore à ceux survenant par suite de la distribution de la présente publication.

**Directive relative à la garantie de l'analyse financière :** Cette présentation de distribution a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Ne sont pas applicables les directives en vue de garantir l'indépendance de l'analyse financière telles que définies par l'Association suisse des banquiers.

**RAIFFEISEN**